



ALEUTIAN MINK DISEASE VIRUS (ADV)

Qu'est ce que l'ADV ?

L'ADV ou maladie Aléoutienne est un virus de la famille des parvovirus qui touche visons, furets et autres mustélidés.

C'est une infection virale persistante.

Malheureusement, une fois la maladie déclarée elle n'est pas guérissable.

Comment L'ADV se transmet à mon furet ?

L'ADV se propage facilement par les fèces, l'urine, la salive et autres liquides organiques, le placenta, vêtements, couvertures, chaussures...

IL attaque le système immunitaire du furet. Il provoque une réaction auto-immune dans le corps du furet ce qui signifie que le corps fabrique des anticorps contre ses propres cellules.

Malheureusement, les anticorps ne sont pas en mesure de neutraliser le virus.

Avec le temps, les anticorps se déposent dans les organes et le long de la paroi des vaisseaux sanguins entraînant un mauvais fonctionnement des organes atteints et un affaiblissement des vaisseaux.

Le dépôt dans les tissus de l'organisme cause une inflammation. Cette inflammation est la cause des dégâts tissulaires et de l'évolution de la maladie.

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes sont atypiques : perte de poids et perte de tonus musculaire, diarrhée, retard de croissance, faiblesse ou paralysie lors d'atteinte de la moelle épinière, léthargie, tremblements, anémie, anorexie, ...

Le furet peut-il vivre sans montrer de symptômes apparents ?

Certains furets peuvent être porteurs de l'ADV, sans déclarer la maladie.

Ce sont des « porteurs sains ». Ils ne présentent pas de symptômes mais peuvent transmettre la maladie.



Attention :

Ce n'est pas parce que votre furet est testé « positif » que vous devez l'euthanasier, il peut très bien vivre 1 an, 10 ans sans déclarer la maladie, on dit qu'il est « porteur sain ».

Vous aurez juste quelques précautions à prendre !

Comment puis-je protéger mon furet de l'ADV ?

Malheureusement, il n'existe pas de vaccin disponible actuellement pour l'ADV. Des tests sont disponibles afin de voir si le virus est présent chez votre furet.

Tester votre furet est le premier pas vers la prévention !



Si votre furet est positif, il y aura certaines règles d'hygiène et de vie à respecter, comme de ne pas mettre en contact votre furet testé « positif » avec un furet « négatif », changer de vêtement à chaque fois que vous manipulez votre furet, se désinfecter les mains après chaque manipulation...

Si votre furet est négatif, commencez à prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir l'infection. Commencez par ne mettre en contact votre furet qu'avec des furets « négatifs » Exigez la preuve du test ADV. (certificat remis par le vétérinaire)

Quel type de traitement est disponible pour le furet ?

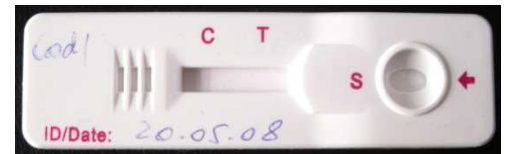
Malheureusement il n'existe pas de traitement pour l'ADV.

Une fois que la maladie est déclarée, seuls des traitements de support peuvent soulager le furet (perfusion, cortisone, ...) Mais l'évolution est mortelle dans 100% des cas.

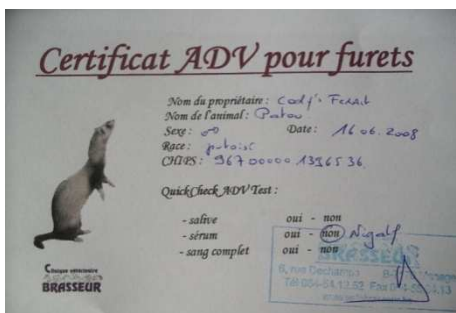
Quels types de tests sont disponibles?

Pour l'instant en Belgique il n'y a que 2 types de tests effectués.

- Test ELISA (dans la salive et le sang)
- Test CIEP (recherche du virus dans le sang) envoyé en Hollande.



Au refuge nous pratiquons le test ELISA à la clinique vétérinaire Brasseur de Manage.



Une prise de sang est effectuée sur le furet, ensuite le vétérinaire prend le tube contenant le sang du furet et le passe à la centrifugeuse, on constate que le sérum (liquide jaunâtre) est monté à la surface et que les globules sont dans le fond du tube.

Le vétérinaire dispose sur une plaquette le sérum et il faudra attendre +- 10 min avant d'avoir le résultat.

Si 2 lignes pointent le bout de leur nez, votre furet est « positif », si une seule ligne apparaît, votre furet est négatif.

**Votre vétérinaire vous remettra un certificat ADV concernant votre furet.
Il y notera s'il est positif ou négatif.**